

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Di-(2-ethylhexyl) amine
10190

Version / révision 4
Remplace la version 3.00

Date de révision 30-avr.-2020
Date d'émission 15-mai-2020

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification de la substance
ou de la préparation

Di-(2-ethylhexyl) amine

No.-CAS 106-20-7
N°CE 203-372-4
Numéro d'enregistrement
(REACH) 01-2119977118-28

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Intermédiaire
Lubrifiants and lubrifiant additives Formulation
Utilisations déconseillées aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la
société/entreprise **OQ Chemicals GmbH**
Rheinpromenade 4A
D-40789 Monheim
Germany

Informations sur le produit Product Stewardship
FAX: +49 (0)208 693 2053
email: sc.psq@oq.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence +44 (0) 1235 239 670 (UK)
accessible 24/7
Nationale téléphone en cas
d'urgence Centre Antipoisons Belge
+32 (0)70 245 245
accessible 24/7

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Cette substance est classée et étiquetée (CLP) selon la directive 1272/2008/CE et ses amendements

Toxicité aiguë par voie orale Catégorie 4, H302
Toxicité aiguë par pénétration cutanée Catégorie 3, H311
Toxicité aiguë par inhalation Catégorie 3, H331
Corrosion/irritation cutanées Catégorie 1B, H314
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1, H318

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Di-(2-ethylhexyl) amine
10190

Version / révision 4

Danger pour l'environnement Aquatic Chronic 1; H410
Facteur M : 1 (autoévaluation)

Indications complémentaires

Le texte explicite des mentions des dangers et les marquages de danger complémentaires figurent en annexe 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Marquage selon la directive 1272/2008/CE avec compléments (CLP).

Symboles de danger



Mot d'avertissement

Danger

Déclarations de risque

H302: Nocif en cas d'ingestion.
H311: Toxique par contact cutané.
H331: Toxique par inhalation.
H314: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Consignes de sécurité

P260: Ne pas respirer les gaz/brouillard/vapeurs.
P273: Éviter le rejet dans l'environnement.
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301 + P330 + P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P321 : Traitement particulier : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec de l'acide acétique à 3%, rincer ensuite abondamment à l'eau pure pendant au moins 5 minutes.
P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P391: Recueillir le produit répandu.
P403 + P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

2.3. Autres dangers

Des composants du produit peuvent être absorbés à travers la peau
Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense

Évaluation PBT et VPBV

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et



Di-(2-ethylhexyl) amine
10190

Version / révision 4

toxique (PBT) ou très persistante à fort potentiel de bioaccumulation (vPvB)

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom Chimique	No.-CAS	RECh-No	1272/2008/EC	Concentration (%)
Bis(2-éthylhexyl)amine	106-20-7	01-2119977118-28	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 3; H311 Acute Tox. 3; H331 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 1; H410 Facteur M : 1 (autoévaluation)	> 99,0

Le texte explicite des mentions des dangers et les marquages de danger complémentaires figurent en annexe 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Garder tranquille. Bien aérer. Appeler immédiatement un médecin. Les symptômes de l'intoxication peuvent apparaître plusieurs heures après l'exposition.

Peau

Lavage avec 3% d'acide acétique, suivi de grandes quantités d'eau courante pendant au moins 5 mn comme étape finale. Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.

Yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact. Un examen médical immédiat est requis.

Ingestion

Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes principaux

Respiration coupée, convulsions, Toux, effet hypertenseur, nausée, vomissements, collapsus cardio-vasculaire, gêne.

Risque particulier

Perforation d'estomac, Oedème pulmonaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Conseils généraux

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Le secouriste doit se protéger.



Di-(2-ethylhexyl) amine
10190

Version / révision 4

A manipuler de la même manière qu'une substance alcaline (similaire à l'ammoniac). En cas d'ingestion, lavage d'estomac. Traiter la peau et les muqueuses à l'antihistamine et aux corticoïdes. En cas d'irritation des poumons, premier traitement avec spray au cortisol. Les symptômes peuvent être retardés. Contrôle ultérieur pour pneumonie et oedème pulmonaire.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

mousse résistant à l'alcool, poudre d'extinction, dioxyde de carbone (CO₂), eau pulvérisée

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les émanations gazeuses dangereuses produites par la combustion incomplète peuvent être constituées par:
monoxyde de carbone (CO)
dioxyde de carbone (CO₂)
oxydes d'azote (NO_x)

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol

Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

L'équipement du pompier doit comprendre un appareil respiratoire autonome et un équipement anti-feu complet approuvés par le NIOSH ou conformes à la norme EN 133).

Mesures de lutte contre l'incendie

Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau. Endiguer et collecter l'eau d'extinction. L'écoulement d'eau et le nuage de vapeur peuvent être corrosifs. L'écoulement de l'eau peut être nocif pour l'environnement. Éloigner les personnes du feu et rester dans le vent. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence: Équipement de protection individuelle, voir paragraphe 8. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Pour le personnel de sauvetage : voir Équipement de protection individuelle au chapitre 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une fuite ou un déversement supplémentaire. Ne pas déverser le produit dans l'environnement aquatique sans prétraitement (installation avec traitement biologique). L'écoulement de l'eau peut être nocif pour l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage



Di-(2-ethylhexyl) amine
10190

Version / révision 4

Méthodes de confinement

Stopper le flux de matière (si c'est possible sans danger) en prenant les mesures de sécurité nécessaires. Recueillir la matière répandue si possible.

Méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte. NE PAS utiliser des matériaux combustibles comme la sciure. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Si le liquide a été renversé en grande quantité nettoyer rapidement en écopant ou en aspirant. Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques).

6.4. Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuelle, voir paragraphe 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

D'autres informations peuvent être contenues dans les scénarios d'exposition correspondants en annexe de cette fiche de données de sécurité.

Conseils pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas utiliser d'air comprimé pour remplir, vider ou manipuler. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Remplissage et manipulation du produit seulement en circuit fermé.

Mesures d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Remarques concernant la protection de l'environnement

Voir chapitre 8 : Limitation et surveillance de l'exposition environnementale.

Produits incompatibles

acides forts
oxydants

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Si un feu se déclare au voisinage du produit, refroidir d'urgence les récipients par vaporisation d'eau. Mettre à terre et relier les conteneurs lors de transvasements. Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense.

Mesures techniques/Conditions de stockage

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Manipuler sous azote, protéger de l'humidité. Conserver à des températures comprises entre -1 et 38 °C (30 et 100 °F).

Classe de température



Di-(2-ethylhexyl) amine
10190

Version / révision 4

T3

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Intermédiaire

Lubrifiants and lubrificant additives Formulation

Vous trouverez des informations relatives aux champs d'application particuliers en annexe de cette fiche de données de sécurité

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Union Européenne

Pas de limites d'exposition établies

Limites d'exposition Belgique

Pas de limites d'exposition établies.

DNEL & PNEC

Bis(2-éthylhexyl)amine, CAS: 106-20-7

Travailleurs

DN(M)EL - exposition prolongée - effets systémiques - inhalation	1,76 mg/m ³
DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets systémiques - inhalation	Danger moyen (pas de valeur limite dérivée)
DN(M)EL - exposition prolongée - effets locaux - inhalation	Danger moyen (pas de valeur limite dérivée)
DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets locaux - inhalation	Danger moyen (pas de valeur limite dérivée)
DN(M)EL - exposition prolongée - effets systémiques - peau	0,25 mg/kg bw/day
DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets systémiques - peau	Danger moyen (pas de valeur limite dérivée)
DN(M)EL - exposition prolongée - effets locaux - peau	Danger moyen (pas de valeur limite dérivée)
DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets locaux - peau	Danger moyen (pas de valeur limite dérivée)
DN(M)EL - effets locaux - yeux	Danger moyen (pas de valeur limite dérivée)

Population

DN(M)EL - exposition prolongée - effets systémiques - inhalation	0,435 mg/m ³
DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets systémiques - inhalation	Danger moyen (pas de valeur limite dérivée)
DN(M)EL - exposition prolongée - effets locaux - inhalation	Danger moyen (pas de valeur limite dérivée)
DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets locaux - inhalation	Danger moyen (pas de valeur limite dérivée)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Di-(2-ethylhexyl) amine
10190

Version / révision 4

DN(M)EL - exposition prolongée - effets systémiques - peau	limite dérivée) 0,125 mg/kg bw/day
DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets systémiques - peau	Danger moyen (pas de valeur limite dérivée)
DN(M)EL - exposition prolongée - effets locaux - peau	Danger moyen (pas de valeur limite dérivée)
DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets locaux - peau	Danger moyen (pas de valeur limite dérivée)
DN(M)EL - exposition prolongée - effets systémiques - oral	0,125 mg/kg bw/day
DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets systémiques - oral	Danger faible (pas de valeur limite dérivée)
DN(M)EL - effets locaux - yeux	Danger moyen (pas de valeur limite dérivée)

Environnement

PNEC eau - eau douce	0,001 mg/l
PNEC eau - eau salée	0,0001 mg/l
PNEC eau - dégagement temporaire	0,0155 mg/l
PNEC STP	1,8 mg/l
PNEC sédiments - eau douce	43,6 mg/kg dw
PNEC sédiments - eau salée	4,36 mg/kg dw
PNEC Air	pas de danger identifié
PNEC sols	0,2 mg/kg dw
Empoisonnement indirect	pas de potentiel d'effet toxique (sur les organismes supérieurs) induits si enrichi dans la chaîne alimentaire

8.2. Contrôles de l'exposition

Différences par rapport aux conditions de contrôle standard (REACH)

Non applicable.

Dispositifs techniques de commande adaptés

L'aspiration diffuse et la réduction de l'air sont souvent insuffisants pour limiter l'exposition des employés. En général, une aspiration locale est préférable. Utilisez des appareils antidéflagrants (p. ex. ventilateurs, interrupteurs et terre) dans des systèmes mécaniques de ventilation.

Équipement de protection individuelle

Pratiques générales d'hygiène industrielle

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

Mesures d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Protection des yeux

lunettes de sécurité à protection intégrale. En plus des lunettes protectrices, porter un masque facial s'il y a un risque de projection sur le visage.

L'équipement doit être conforme à EN 166



Di-(2-ethylhexyl) amine
10190

Version / révision 4

Protection des mains

Porter des gants de protection. Les recommandations sont énumérées ci-dessous. D'autres matières de protection peuvent être utilisées en fonction de la situation si des informations suffisantes concernant la dégradation et l'infiltration sont disponibles. Si d'autres produits chimiques sont utilisés conjointement avec.

Matière appropriée	Viton
Évaluation	selon EN 374: niveau 6
Épaisseur du gant	env 0,5 mm
Temps de pénétration	> 480 min
Matière appropriée	chlorure de polyvinyle
Évaluation	L'information donnée est basée sur des expériences pratiques
Épaisseur du gant	env 0,8 mm

Protection de la peau et du corps

vêtements étanches. Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection respiratoire

appareil respiratoire avec filtre A. Masque complet avec filtre susmentionné suivant les exigences utilisées par les fabricants ou appareil respiratoire indépendant. L'équipement doit être conforme à EN 136 ou à EN 140 et EN 143.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Utiliser le produit seulement dans un système fermé. Lorsque le dégagement de produit ne peut être évité, celui-ci doit être aspiré au point de sortie. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales. En cas de dégagement de grandes quantités de produit dans l'atmosphère ou d'infiltration dans les cours d'eau, le sol ou les canalisations, contacter les autorités compétentes.

Conseils supplémentaires

Vous trouverez de plus amples détails sur cette substance dans le dossier Enregistrement en cliquant sur le lien suivant: <http://echa.europa.eu/information-on-chemicals/registered-substances>. Vous trouverez des informations relatives aux restrictions de dissémination particulières en annexe de cette fiche de données de sécurité.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	liquide
Couleur	incolore
Odeur	type amine
Seuil olfactif	donnée non disponible
pH	9,0 (0,01 g/l dans l'eau @ 25 °C (77 °F)) DIN 19268
Point/intervalle de fusion	- 89 °C
Méthode	DIN ISO 3016
Point/intervalle d'ébullition	277 °C @ 1013 hPa
Méthode	DIN 53171
Point d'éclair	130 °C @ 1013 hPa
Méthode	DIN EN ISO 2719
Vitesse d'évaporation	donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Ne s'applique pas étant donné que la substance n'est pas un liquide
Limite inférieure d'explosivité	0,6 Vol %
Limite supérieure d'explosivité	3,7 Vol %

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Di-(2-ethylhexyl) amine
10190

Version / révision 4

Pression de vapeur

Valeurs [hPa]	Values [kPa]	Values [atm]	@ °C	@ °F	Méthode
0,0023	0,0002	< 0,001	20	68	
0,037	0,0037	< 0,001	50	122	

Densité de vapeur donnée non disponible

Densité relative

Valeurs	@ °C	@ °F	Méthode
0,8040	20	68	DIN 51757

Solubilité 14 mg/l @ 20 °C, dans l'eau, OECD 105

log Pow 7,3 (mesuré), OECD 117

Température d'auto-inflammabilité 245 °C @ 1001 hPa

Méthode

DIN 51794

Température de décomposition donnée non disponible

Viscosité 3,7 mPa*s @ 20 °C

Méthode

ASTM D445, dynamique

Dangers d'explosion Ne s'applique pas étant donné que la substance n'est pas explosive et ne dispose pas de groupes fonctionnels correspondants

Propriétés comburantes Ne s'applique pas étant donné que la substance n'a pas d'effet oxydant et ne dispose pas de groupes fonctionnels correspondants

9.2. Autres informations

Poids moléculaire	241,46
Formule moléculaire	C16 H35 N
log Koc	5,5 @ 23 °C, OECD 121
Constante de dissociation	pKa 10,59 @ 25 °C (77 °F) (calculé)
Indice de réfraction	1,442 @ 20 °C
Tension de surface	48,0 mN/m (0,0125 g/l @ 20°C (68°F)), OECD 115

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

La capacité de réaction du produit correspond à celle de la classe de substance, comme typiquement décrite dans les manuels d'instruction du domaine de la chimie organique.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense.

10.4. Conditions à éviter

Eviter tout contact avec la chaleur, les étincelles, les flammes et les décharges statiques. Eviter toute source d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

acides forts, oxydants.



Di-(2-ethylhexyl) amine
10190

Version / révision 4

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. S'ils sont chauffés jusqu'à la décomposition thermique, les produits de décomposition suivants peuvent apparaître suivant les conditions. Monoxyde de carbone (CO). oxydes d'azote (NOx). cyanures. acide nitrique. nitriles.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Voies d'exposition probables Ingestion, Inhalation, Contact avec la peau, Contact avec les yeux

Toxicité aiguë				
Bis(2-éthylhexyl)amine (106-20-7)				
Voies d'exposition	Point final	Valeurs	Espèce	Méthode
Oral(e)	LD50	1008 mg/kg	rat, mâle/femelle	OECD 401
Dermique	LD50	958 mg/kg	lapin	
Inhalation	CL50	0,91 mg/l (4h)	rat, mâle/femelle	aérosol OECD 403

Bis(2-éthylhexyl)amine, CAS: 106-20-7

Évaluation

Les données disponibles ont pour résultat la classification indiquée au paragraphe 2

Irritation et corrosion				
Bis(2-éthylhexyl)amine (106-20-7)				
Effets sur l'organe-cible	Espèce	Résultat	Méthode	
Peau	lapin	corrosif		
l'appareil respiratoire	rat	irritant	Test de risque d'inhalation	
l'appareil respiratoire	souris	irritant	RD50	
Yeux	lapin	corrosif		

Bis(2-éthylhexyl)amine, CAS: 106-20-7

Évaluation

Les données disponibles ont pour résultat la classification indiquée au paragraphe 2

Bis(2-éthylhexyl)amine, CAS: 106-20-7

Évaluation

La sensibilisation de la peau n'a pas été testée du fait des propriétés corrosives de cette substance
Il n'existe pas de données sur la sensibilisation des voies respiratoires

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée				
Bis(2-éthylhexyl)amine (106-20-7)				
Type	Dose	Espèce	Méthode	
Toxicité subaiguë	NOAEL: 75 mg/kg/d	rat, mâle/femelle	OECD 422	Oral(e)

Bis(2-éthylhexyl)amine, CAS: 106-20-7

Évaluation

Selon les données disponibles, une classification n'est pas nécessaire pour ce qui suit :
STOT RE

Cancérogénicité, Mutagénicité, Toxicité reproductrice

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Di-(2-ethylhexyl) amine
10190

Version / révision 4

Bis(2-éthylhexyl)amine (106-20-7)					
Type	Dose	Espèce	Évaluation	Méthode	
Mutagénicité		Salmonella typhimurium Escherichia coli	négatif	OECD 471 (Ames)	Étude in vitro
Mutagénicité		V79 cells, Chinese hamster	négatif	OECD 476 (Mammalian Gene Mutation) HPRT	Étude in vitro
Toxicité reproductrice	NOEL 75 mg/kg/d	rat		OECD 422	
Toxicité pour le développement	NOEL 75 mg/kg/d	rat		OECD 422	
Mutagénicité		V79 cells, Chinese hamster	négatif	OECD 487 Essai du micronoyau	Étude in vitro

Bis(2-éthylhexyl)amine, CAS: 106-20-7

CMR Classification

Les données disponibles sur les propriétés CMR figurent dans le tableau ci-dessus. Elles ne justifient pas de classification dans la catégorie 1A ou 1B

Évaluation

Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes
Aucun effet reprotoxique en l'absence de toxicité maternelle
Aucune étude oncologique n'a été effectuée

Bis(2-éthylhexyl)amine, CAS: 106-20-7

Symptômes principaux

Respiration coupée, convulsions, Toux, effet hypertenseur, nausée, vomissements, collapsus cardio-vasculaire, gêne.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - Exposition unique

donnée non disponible

Toxicité systémique pour certains organes cibles - Expositions répétées

donnée non disponible

Toxicité par aspiration

donnée non disponible

Effets nocifs divers

Des composants du produit peuvent être absorbés à travers la peau.

Note

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Vous trouverez de plus amples détails sur cette substance dans le dossier Enregistrement en cliquant sur le lien suivant: <http://echa.europa.eu/information-on-chemicals/registered-substances>.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique			
Bis(2-éthylhexyl)amine (106-20-7)			
Espèce	Durée d'exposition	Dose	Méthode
Leuciscus idus(Ide)	96h	LC50: > 1,5 - < 2,2 mg/l	DIN 38412, part 15
Daphnia magna	48h	EC50: 2,2 mg/l	79/831/EEC.C2
Desmodesmus subspicatus	72h	EC50: 1,55 mg/l (Taux de croissance)	OECD 201

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Di-(2-ethylhexyl) amine
10190

Version / révision 4

Boue activée (bactérie)	3 h	EC50: 89 mg/l	OECD 209
-------------------------	-----	---------------	----------

Toxicité à long terme

Bis(2-éthylhexyl)amine (106-20-7)

Type	Espèce	Dose	Méthode
Toxicité reproductrice	Daphnia magna	NOEC: 0,069 mg/l (21d)	OECD 211
Toxicité reproductrice	Daphnia magna	LOEC: 0,133 mg/l/21d	OECD 211
Toxicité reproductrice	Ver de terre	NOEC: 20 mg/l (56d)	OECD 222
Toxicité aquatique	Desmodesmus subspicatus	NOEC: 0,14 mg/l (3d)	OECD 201

12.2. Persistance et dégradabilité

Bis(2-éthylhexyl)amine, CAS: 106-20-7

Biodégradation

69 % (28 d), Boue activée (domestique), adapté, aérobique, OECD 301 B, Facilement biodégradable, cependant pas dans un laps de temps de 10-Jours.

Dégradation abiotique

Bis(2-éthylhexyl)amine (106-20-7)

Type	Résultat	Méthode
Hydrolyse	Non escomptée	
Photolyse	Demi-vie (DT50) : 3,67 h	SRC AOP v1.92

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bis(2-éthylhexyl)amine (106-20-7)

Type	Résultat	Méthode
log Pow	7,3	mesuré(e), OECD 117
BCF	Significant bioaccumulation not to be expected	QSAR

12.4 Mobilité dans le sol

Bis(2-éthylhexyl)amine (106-20-7)

Type	Résultat	Méthode
Tension de surface	48,0 mN/m (0,0125 g/l @ 20°C (68°F))	OECD 115
Adsorption/désorption	log Koc: 5,5 @ pH 7	OECD 121
Répartition sur les compartiments environnementaux	Air : 0% Sol : 49,5% eau: 0% Sédiment : 50,1% sédiment en suspension	Calcul selon Mackay, niveau I

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Bis(2-éthylhexyl)amine, CAS: 106-20-7

Évaluation PBT et VPVB



Di-(2-ethylhexyl) amine
10190

Version / révision 4

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante à fort potentiel de bioaccumulation (vPvB)

12.6. Autres effets néfastes

Bis(2-éthylhexyl)amine, CAS: 106-20-7
donnée non disponible

Note

Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Informations sur le produit

Éliminer sous l'observation des lois et réglementations concernant l'évacuation des déchets. Le choix de la procédure d'évacuation dépend de la composition du produit au moment de son évacuation, des réglementations locales et des possibilités d'évacuation.

Déchet dangereux conforme le Catalogue européen des déchets (EWC)

Emballages vides contaminés

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

SECTION 14: Informations relatives au transport

ADR/RID

14.1. Numéro ONU	UN 2922
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Liquide corrosif, toxique, n.s.a. (Di-(2-ethylhexyl) amine)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8
Risques secondaires	6.1
14.4. Groupe d'emballage	II
14.5. Dangers pour l'environnement	Environnement
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Code de restriction en tunnel ADR	(E)
Code de classement	CT1
Numéro de risque	86

ADN

Navire à conteneurs ADN

14.1. Numéro ONU	UN 2922
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Liquide corrosif, toxique, n.s.a. (Di-(2-ethylhexyl) amine)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8
Risques secondaires	6.1
14.4. Groupe d'emballage	II

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Di-(2-ethylhexyl) amine
10190

Version / révision 4

14.5. Dangers pour l'environnement Environnement

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Code de classement CT1
Numéro de risque 86

ICAO-TI / IATA-DGR

14.1. Numéro ONU UN 2922
14.2. Nom d'expédition des Nations unies Corrosive liquid, toxic, n.o.s. (Di-(2-ethylhexyl) amine)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport 8
Risques secondaires 6.1
14.4. Groupe d'emballage II
14.5. Dangers pour l'environnement Environnement
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur donnée non disponible

IMDG

14.1. Numéro ONU UN 2922
14.2. Nom d'expédition des Nations unies Corrosive liquid, toxic, n.o.s. (Di-(2-ethylhexyl) amine)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport 8
Risques secondaires 6.1
14.4. Groupe d'emballage II
14.5. Dangers pour l'environnement Environnement
Marquage Polluant marin oui
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
No EMS F-A, S-B
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation 1272/2008, Annexe VI
N'est pas listée

DI 2012/18/EU (Seveso III)
Catégorie

Annexe I, partie 1:
H2
E1

DI 1999/13/EC (VOC Guideline)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Di-(2-ethylhexyl) amine
10190

Version / révision 4

Nom Chimique	Statut
Bis(2-éthylhexyl)amine CAS: 106-20-7	non soumis(e)

Inventaires internationales

Bis(2-éthylhexyl)amine, CAS: 106-20-7

AICS (AU)
DSL (CA)
IECSC (CN)
EC-No. 2033724 (EU)
ENCS (2)-138 (JP)
ENCS (2)-176 (JP)
ISHL (2)-138 (JP)
ISHL (2)-176 (JP)
ISHL 2-(10)-66 (JP)
KECI 97-1-120 (KR)
KECI KE-05-0210 (KR)
INSQ (MX)
PICCS (PH)
TSCA (US)
NZIoC (NZ)
TCSI (TW)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Le rapport sur la sécurité chimique (Chemical Safety Report - CSR) a été établi. Voir scénarios d'exposition en annexe.

SECTION 16: Autres informations

Texte des phrases H mentionnées aux articles 2 et 3

H302: Nocif en cas d'ingestion.
H311: Toxique par contact cutané.
H314: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318: Provoque de graves lésions des yeux.
H331: Toxique par inhalation.
H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Abréviations

Une liste des termes et des abréviations se trouve sur le lien suivant :
http://echa.europa.eu/documents/10162/13632/information_requirements_r20_en.pdf

Conseils relatifs à la formation

Pour des premiers soins efficaces, un cours spécial / une formation sont nécessaires.

Sources des principales données utilisées dans la fiche de données

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont basées sur les données dont dispose OQ et sur les sources publiques considérées valides ou acceptables. L'absence d'éléments d'informations requis par OSHA, ANSI ou 1907/2006/EC indique que des informations en adéquation avec ces exigences sont disponibles.

Autres informations pour la présente fiche de sécurité



Di-(2-ethylhexyl) amine
10190

Version / révision 4

Les modifications de la version précédente sont indiquées par ***. Observer les prescriptions légales en vigueur au plan national et au plan local. Pour obtenir de plus amples informations, d'autres fiches sur la sécurité des matières et fiches techniques, veuillez consulter la page d'accueil de OQ (www.chemicals.oq.com).

Clause de non-responsabilité

Pour usage industriel uniquement. Les informations contenues sont conformes à nos meilleures connaissances. Nous ne suggérons ou ne garantissons pas que les risques énumérés soient les seuls risques qui existent. OQ ne donne aucun type de garantie, expresse ou implicite, au sujet de l'utilisation de ce matériel dans votre procédé ou en combinaison avec d'autres substances d'une manière sûre. La détermination de la convenance de ce matériel pour n'importe quelle utilisation ou la façon de l'utilisation envisagée relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. L'utilisateur doit répondre à toutes les normes applicables de sûreté et de santé.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité

Annexe à la fiche de données de sécurité étendue (eFDS)

Informations générales

En combinant d'autres mesures de gestion des risques, il est possible d'obtenir une utilisation en toute sécurité. Si vos conditions d'utilisation diffèrent de celles décrites et si vous n'êtes pas certain que votre utilisation soit sûre, n'hésitez pas à nous contacter

Les mesures de gestion des risques décrites sont suffisantes pour contrôler les risques ou les effets locaux et systémiques

Risque aigu pour la santé:

Risque humain à l'échelle locale :

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

Conditions d'exploitation et mesures de management des risques

Handle substance within closed system. Avoid frequent and direct contact with substance. Avoid inhalation of the product. Les travailleurs doivent être prévenus pour éviter tout contact avec la peau et les yeux, afin d'éliminer immédiatement tout type de contamination de la peau et de signaler tout type de problème cutané et oculaire qui pourrait se poser. DE manquant. Clear spills immediately. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Avoid contact with eyes. Veiller à écarter le travailleur de la source. Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service. Minimiser les manipulations manuelles. Minimisation des collaborateurs exposés. Éviter le contact avec des outils et des objets contaminés. confinement adapté. Respirateur approprié à la substance/tâche, en fonction de l'exposition potentielle pendant l'utilisation.

Identité du scénario d'exposition

- 1 Industrial use resulting in manufacture of another substance (use of intermediates)
- 2 Lubricants and lubricant additives Formulation

Numéro du ES 1

court titre du scénario d'exposition

Industrial use resulting in manufacture of another substance (use of intermediates)

liste des descripteurs d'utilisation

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Di-(2-ethylhexyl) amine
10190

Version / révision 4

Domaines d'application

SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels

Catégories des processus

PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pou-vant présenter des possibilités d'exposit

Catégories de libération environnementale [ERC]

ERC6a: Industrial use resulting in manufacture of another substance (use of intermediates)

Propriétés du produit

Voir les fiches de données de sécurité jointes

Descriptifs d'activité et de procédé couverts par le scénario d'exposition

Fabrication de substance ou utilisation de produit intermédiaire, processus chimique ou agent d'extraction. Comprend le recyclage/la valorisation, le transport, le stockage, la maintenance et le chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac).

Autres explications

Utilisation industrielle

On part du principe d'une utilisation inférieure de 20° au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire)

Part du principe d'un standard élevé du système de gestion de la sécurité sur les lieux de travail

Scénarios contributeurs

Numéro du scénario contributeur

1

Scénarios d'exposition contributeurs pour contrôler l'exposition de l'environnement pour ERC 6a

autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 3.2 Les facteurs de libération de la (Sp)ERC ont été modifiés

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 4.5 to

montant annuel par site: 90 to

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Part de libération dans l'air en provenance du process: 5%

Part de libération dans les eaux usées en provenance du process: 0.0001%

Part de libération dans le sol en provenance du process: 0.1%

Conditions et mesures relatif aux stations d'épuration municipales

Taille des canalisations / desstations d'épuration communales (m3/d): 2E3

Écoulement de l'eau de la station d'épuration / de la rivière (m³/day): 1.8E4

le degré d'élimination dans la station d'épuration s'élève à au moins (%): 83.03

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

éliminer les déchets des produits et les conteneurs utilisés selon le droit local en vigueur

Numéro du scénario contributeur

2

Scénarios d'exposition contributeurs pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 1

autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 3.2

Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

liquide

Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Di-(2-ethylhexyl) amine
10190

Version / révision 4

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure

On part du principe d'une utilisation inférieure de 20° au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire)

conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).

Numéro du scénario contribuant 3

Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 2

autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 3.2

Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

liquide

Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation à l'intérieur

On part du principe d'une utilisation inférieure de 20° au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire)

conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

avec un système d'aspiration locale. assurer un niveau suffisant de ventilation contrôlée (de 5 à 10. changements d'air par heure). Efficacité de l'aspiration (LEV) : 90 % (inhalation), 0 % (voie cutanée).

Numéro du scénario contribuant 4

Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 3

autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 3.2

Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

liquide

Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation à l'intérieur

On part du principe d'une utilisation inférieure de 20° au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire)

conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

assurer un niveau suffisant de ventilation contrôlée (de 5 à 10. changements d'air par heure). Efficacité de l'aspiration (LEV) : 90 % (inhalation), 0 % (voie cutanée).

Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

Porter une protection respiratoire (Efficiency: 90 %).

Numéro du scénario contribuant 5

Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 4

autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 3.2

Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

liquide

Fréquence et durée d'utilisation

4 h (demie couche)

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation à l'intérieur

On part du principe d'une utilisation inférieure de 20° au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire)

conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Di-(2-ethylhexyl) amine
10190

Version / révision 4

assurer un niveau suffisant de ventilation contrôlée (de 5 à 10. changements d'air par heure). avec un système d'aspiration locale. Efficacité de l'aspiration (LEV) : 90 % (inhalation), 0 % (voie cutanée).

Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

Porter une protection respiratoire (Efficiency: 90 %).

Estimation de l'exposition et référence de la source

Environnement

PEC = concentration prévue dans l'environnement (local) ; RCR = proportion de risque

Eau douce (de surface)	PEC: 3.49E-5 mg/l; RCR: 0.025
Eau douce (sédiment)	PEC: 0.229 mg/kg dw; RCR: 0.052
Eau de mer (de surface)	PEC: 3.49E-6 mg/l; RCR: 0.025
Eau de mer (sédiment)	PEC: 0.023 mg/kg dw; RCR: 0.052
Sols agricoles	PEC: 0.138 mg/kg dw; RCR: 0.01
Station d'épuration	PEC: 0.138 mg/l; RCR: 0.688

Prévision de l'exposition humaine (par voie orale, dermique, par inhalation)

une absorption orale n'est pas attendue. Les évaluations d'exposition sont indiquées soit pour une exposition de courte soit de longue durée, en fonction de la valeur résultant du RCR (proportion de risque) le plus conservateur.

Proc 1	EE(inhal): 0.402
Proc 2	EE(inhal): 1.207
Proc 3	EE(inhal): 0.362
Proc 4	EE(inhal): 0.604

Caractérisation des risques

RCR(inhal) : proportion de risque par inhalation.

Proc 1	RCR(inhal): 0.327
Proc 2	RCR(inhal): 0.982
Proc 3	RCR(inhal): 0.295
Proc 4	RCR(inhal): 0.491

Numéro du ES 2

court titre du scénario d'exposition

Lubrifiants and lubrifiant additives Formulation

liste des descripteurs d'utilisation

Domaines d'application

SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels

Catégories des processus

PROC8a: Transfert de substance ou de prépara-tion (chargement/déchargement) à par-tir de récipients ou de grands conte-neurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

PROC8b: Transfert de substance ou de prépara-tion (chargement/déchargement) à par-tir de récipients ou de grands conte-neurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Catégories de libération environnementale [ERC]

ERC2: Formulation de préparations (mélanges) (mélanges)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Di-(2-ethylhexyl) amine
10190

Version / révision 4

Propriétés du produit

Voir les fiches de données de sécurité jointes

Descriptifs d'activité et de procédé couverts par le scénario d'exposition

préparation emballage et conditionnement de la substance et de ses mélanges en vrac ou en continu, y compris stockage, transport, mélange, comprimés, presse, pelletisation, extrusion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, maintenance et des travaux de laboratoire annexes

Autres explications

Utilisation industrielle

On part du principe d'une utilisation inférieure de 20° au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire)

Scénarios contributants

Numéro du scénario contribuant

1

Scénarios d'exposition contributants pour contrôler l'exposition de l'environnement pour ERC 2

autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 3.2, Les facteurs de libération de la (Sp)ERC ont été modifiés.

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 2 to

montant annuel par site: 20 to

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Part de libération dans l'air en provenance du process: 2.5%

Part de libération dans les eaux usées en provenance du process: 1E-4%

Part de libération dans le sol en provenance du process: 0%

Conditions et mesures relatif aux stations d'épuration municipales

Taille des canalisations / des stations d'épuration communales (m³/d): 2E3

Écoulement de l'eau de la station d'épuration / de la rivière (m³/day): 1.8E4

le degré d'élimination dans la station d'épuration s'élève à au moins (%): 83.03

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

éliminer les déchets des produits et les conteneurs utilisés selon le droit local en vigueur

Numéro du scénario contribuant

2

Scénarios d'exposition contributants pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 8a

autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 3.2

Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

liquide

Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation à l'intérieur

On part du principe d'une utilisation inférieure de 20° au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire)

conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

assurer un niveau suffisant de ventilation contrôlée (de 5 à 10. changements d'air par heure). Efficacité de l'aspiration (LEV) :

90 % (inhalation), 0 % (voie cutanée).

Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

Porter une protection respiratoire (Efficiency: 90 %).

Numéro du scénario contribuant

3

Scénarios d'exposition contributants pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 8b

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Di-(2-ethylhexyl) amine
10190

Version / révision 4

autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

liquide

Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation à l'intérieur

conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. changements d'air par heure). Efficacité de l'aspiration (LEV) : 95 % (inhalation), 0 % (voie cutanée).

Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

Porter une protection respiratoire (Efficiency: 90 %).

Numéro du scénario contribuant

4

Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 9

autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2

Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

liquide

Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation à l'intérieur

On part du principe d'une utilisation inférieure de 20° au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire)

conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

assurer un niveau suffisant de ventilation contrôlée (de 5 à 10. changements d'air par heure). Efficacité de l'aspiration (LEV) : 90 % (inhalation), % (voie cutanée).

Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

Porter une protection respiratoire (Efficiency: 90 %).

Estimation de l'exposition et référence de la source

Environnement

PEC = concentration prévue dans l'environnement (local) ; RCR = proportion de risque

Eau douce (de surface)	PEC: 1.56E-5 mg/l; RCR: 0.011
Eau douce (sédiment)	PEC: 0.102 mg/kg dw; RCR: 0.023
Eau de mer (de surface)	PEC: 1.56E-6 mg/l; RCR: 0.011
Eau de mer (sédiment)	PEC: 0.01 mg/kg dw; RCR: 0.023
Sols agricoles	PEC: 0.041 mg/kg dw; RCR: 0.205
Station d'épuration	PEC: 0.008 mg/l; RCR: 0.01

Prévision de l'exposition humaine (par voie orale, dermique, par inhalation)

une absorption orale n'est pas attendue. Les évaluations d'exposition sont indiquées soit pour une exposition de courte soit de longue durée, en fonction de la valeur résultant du RCR (proportion de risque) le plus conservateur.

Proc 8a	EE(inhal): 1.207
Proc 8b	EE(inhal): 0.704
Proc 9	EE(inhal): 0.604

Caractérisation des risques

RCR(inhal) : proportion de risque par inhalation.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Di-(2-ethylhexyl) amine
10190

Version / révision 4

Proc 8a	RCR(inhal): 0.982
Proc 8b	RCR(inhal): 0.573
Proc 9	RCR(inhal): 0.491

ligne directrice pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites de l'ES

L'utilisation des facteurs de libération permet à l'utilisateur en aval de vérifier au cours d'une première approche si la combinaison des conditions de production locales concorde avec les quantités libérées décrites dans ce scénario d'exposition. (calcul M(site) [voir quantité utilisée, scénario de contribution 1] x facteur de libération [incluant les conditions techniques et les mesures pour éviter les libérations])

Utilisations associées :

En combinant d'autres mesures de gestion des risques, il est possible d'obtenir une utilisation en toute sécurité. Si vos conditions d'utilisation diffèrent de celles décrites et si vous n'êtes pas certain que votre utilisation soit sûre, n'hésitez pas à nous contacter